



Cadre d'intervention en matière d'action internationale

Conseil des arts et des lettres du Québec

Adopté par le conseil d'administration le 12 décembre 2016

1 INTRODUCTION

Depuis plus de vingt ans, le Conseil des arts et des lettres du Québec (Conseil) joue un rôle de premier plan dans le déploiement de l'excellence artistique québécoise à l'international. Que ce soit pour favoriser le développement de leur carrière, conquérir de nouveaux marchés, aller à la rencontre de publics inédits ou encore participer aux grands courants d'émulation artistique, des milliers d'artistes, d'écrivains et d'organismes québécois peuvent compter sur sa complicité pour sillonner la planète chaque année.

Six spectacles soutenus par le Conseil sont applaudis quotidiennement dans un coin ou l'autre de la planète. Pas un jour ne se passe sans avoir l'écho d'un artiste, d'un écrivain ou d'une compagnie québécoise qui s'illustre par-delà nos frontières, que ce soit en tournée, lors d'expositions ou d'autres activités professionnelles, en recevant un prix ou à la barre d'une institution prestigieuse.

Plus qu'un simple objet de fierté, la diffusion des œuvres de nos créateurs à l'étranger et le succès qu'ils y remportent revêt une dimension économique importante. Au Québec, on estime à près de 2 000¹ le nombre de travailleurs culturels impliqués dans des projets de tournées qui représentaient, en 2012-2013, 20 M\$² en retombées économiques pour environ 5 M\$ (25 %) de financement public. De cette somme, 88 % sont investi au Québec, dont 78 % en salaires, droits d'auteurs, biens et services. En permettant l'amortissement des coûts liés à la création et le prolongement de la durée de vie des œuvres, la diffusion internationale vient compenser pour un marché intérieur exigu et permet à nos artistes de créer et de s'épanouir à la hauteur de leur talent.

L'important réseau de studios et d'ateliers-résidences géré par le Conseil, qui offre aux créateurs québécois la possibilité d'effectuer une résidence artistique dans près d'une vingtaine de villes/régions à travers le monde, a pris un essor considérable au cours de la dernière décennie. Outil de diplomatie culturelle par excellence, ce réseau permet aux artistes et aux

¹ En 2012-2013, 1 660 personnes, au sein de 113 organismes de production en arts de la scène, ont participé à 188 projets de tournée.

² Selon les données réelles les plus récentes analysées à la réception des rapports de tournées.

écrivains québécois d'aiguiser leur regard sur le monde, de s'inspirer et de créer dans les meilleures conditions qui soient.

En 2016-2017, il offrait trente et une possibilités de séjours à l'étranger, soit dix-neuf programmes d'échanges basés sur la réciprocité et sept résidences spécialisées, en plus des cinq Studios du Québec situés dans les grandes capitales culturelles du monde que sont Paris, New York, Rome, Berlin et Londres. Cette offre a largement contribué à mettre en relations, à différentes étapes de leur carrière, artistes et écrivains québécois avec leur communauté d'accueil temporaire. En contrepartie, les milieux artistiques québécois se sont à leur tour enrichis au contact des créateurs étrangers en répondant à la réciprocité de la majorité de ces programmes.

Dans la foulée de l'adoption de la Politique internationale du Québec en 2006, le Conseil se dotait d'un premier Plan d'action international pour accompagner les créateurs et les organismes artistiques dans leur conquête de la planète. Ce plan prenait assise sur quatre grandes orientations :

1. Assurer une présence continue des artistes, des écrivains et des organismes sur la scène internationale;
2. Cultiver la réciprocité par l'accueil d'artistes étrangers et/ou de leurs œuvres au Québec;
3. Accroître la contribution du Conseil au développement international des arts et des lettres québécois;
4. Travailler en synergie avec les partenaires gouvernementaux.

Bien que les orientations et les actions proposées dans ce plan d'action soient toujours d'actualité et en adéquation avec la Politique internationale du Québec 2017-2027; les nombreuses mutations qui ont bouleversé l'échiquier national et international dans le courant de la dernière décennie en imposent une relecture.

2 UN ENVIRONNEMENT CULTUREL EN MUTATION

Depuis l'adoption du Plan d'action international en 2006, le panorama artistique s'est profondément transformé. Les contextes ont changé. Le numérique s'est imposé. Les disciplines se sont développées et métissées. Les milieux ont évolué.

De nouvelles tendances guident désormais le cycle de vie des œuvres québécoises et ont un effet direct sur la croissance de la demande et sur la capacité du Conseil à y répondre :

- ✓ L'omniprésence du facteur international dès la genèse des œuvres;
- ✓ L'arrivée des technologies numériques et la mutation des pratiques;
- ✓ Le développement accéléré de certaines disciplines;
- ✓ De nouvelles zones d'influences géo-artistiques.

En parallèle à ces changements, le Conseil a souhaité, après 20 ans d'existence, réaliser une réflexion en concertation avec la communauté artistique et littéraire sur quatre grands enjeux que sont la diversité culturelle, l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité, le renouvellement générationnel et le rayonnement des arts et des lettres. Un consensus en faveur d'un développement durable et équitable et de grandes orientations en ont émergé. Ils façonnent depuis notre planification, nos programmes et nos modes de gestion.

2.1 L'état d'esprit international

Un besoin d'élargir ses horizons artistiques et géographiques touche aujourd'hui les créateurs de toutes les générations, dans l'ensemble des disciplines. Le rayonnement et la diffusion internationale ne sont donc plus l'apanage de quelques vedettes ou l'ultime consécration d'une élite culturelle. Il est de fait de plus en plus fréquent qu'un artiste ou un écrivain fasse appel aux programmes du Conseil pour un projet qui comprend une dimension internationale, dès l'étape de la recherche et de la création. Or il n'y a pas si longtemps, l'aspect international intervenait en fin de parcours, à l'étape de la diffusion, dans le cycle de vie d'une œuvre (idéation / recherche et création / production / promotion / diffusion).

2.2 Effet numérique et mutation des pratiques

Les technologies numériques et leur accessibilité ont bouleversé les processus de création, les modes de production et les canaux de diffusion. Tout en offrant des perspectives nouvelles aux créateurs, elles sont également synonymes de défis, notamment en créant un environnement fortement concurrentiel. Parce qu'elles sous-tendent une culture de la rapidité, voire même de l'accélération, ces technologies ont un effet direct sur le développement et le rythme de production des œuvres.

Cette révolution a également entraîné un certain métissage des disciplines. Plusieurs pratiques se transforment, devenant de plus en plus polyvalentes, hybridées et décloisonnées. Ici comme ailleurs, elles donnent naissance à des œuvres multiformes et singulières qui permettent l'apparition de nouveaux territoires de création, d'échanges et de diffusion qui ont transformé le paysage culturel.

2.3 Développement accéléré de certains champs artistiques

Les arts numériques

Les arts numériques se sont imposés comme un nouveau langage artistique partout au cours de la dernière décennie. Saisissant l'importance de ce courant, le Conseil en favorise le développement, notamment en devenant un acteur de premier plan dans la mise en œuvre des mesures liées au Plan culturel numérique du Québec qui permettent aux créateurs et aux organismes d'embrasser cette nouvelle réalité et de créer des contenus numériques originaux.

Les arts du cirque

Une croissance importante des arts du cirque se dessine, caractérisée par l'apparition de plusieurs jeunes compagnies invitées, dès la création de leur premier spectacle, à se produire sur des scènes étrangères.

La bande dessinée

Foisonnant de nouveaux talents de plus en plus remarquables dans la Francophonie et ailleurs en raison d'un nombre grandissant de traductions, le 9^e art participe au rayonnement des arts et des lettres du Québec à l'étranger.

2.4 Déplacement des zones d'influences et des marchés

Alors que certains territoires européens sont naturellement fréquentés par les créateurs québécois pour des raisons historiques et que leur niveau d'implantation y atteint un certain degré de maturité, on assiste aujourd'hui à l'apparition de nouvelles zones d'influences et d'exploration, notamment en Chine et en Corée du Sud.

Parallèlement, on constate un intérêt grandissant des diffuseurs asiatiques et américains envers nos productions jeune public, laissant entrevoir leur développement rapide au cours des prochaines années.

Les mouvements migratoires qui tendent à s'intensifier, enrichissent le Québec d'une diversité d'expressions artistiques et culturelles qui s'ajoutent à l'héritage des pratiques artistiques autochtones et viennent bonifier l'offre traditionnelle.

3 ENJEUX ET DÉFIS

Grâce à leur créativité, leur audace et l'excellence de leurs œuvres, les créateurs québécois se sont positionnés de manière avantageuse sur la scène internationale au cours des dernières décennies. Ils y ont développé de nombreux réseaux de diffusion et d'affinités artistiques. De plus en plus nombreux à traverser les frontières, ils le font maintenant dès le début de leur carrière et leur succès se manifeste sur les cinq continents.

De 2006 à 2016, l'enveloppe budgétaire consacrée à l'action internationale est passée de 4,8 M\$ à 6,3 M\$. Une augmentation de 32 % qui a notamment permis à nos créateurs de rayonner dans 66 pays en 2016-2017.

- ✓ 1,3 M\$ en mobilité internationale (bourses de déplacements et programme de studios et ateliers-résidences)
- ✓ 5 M\$ en diffusion d'œuvres et de spectacles hors Québec (programmes de tournée, de développement de marchés, d'accueil d'artistes et de spectacles étrangers)

L'un des principaux enjeux pour le Conseil, au cours des prochaines années, résidera donc dans sa capacité à soutenir cette croissance – qui s'incarne en nombre de créateurs, en dollars à investir et en territoires à parcourir – avec des ressources humaines et budgétaires suffisantes.

3.1 Crise financière et protectionnisme

Alors qu'un contexte économique difficile sévissait mondialement au cours des dernières années, particulièrement en Europe, les organismes artistiques québécois se sont vu confrontés à un certain protectionnisme³. D'importantes diminutions d'aides publiques de la part des gouvernements étrangers envers leurs institutions locales ont eu pour effet de limiter le nombre de représentations de spectacles québécois qu'on y présentait. Cette conjoncture rend l'élaboration de tournées d'envergure plus difficile pour les compagnies artistiques québécoises qui maintiennent leur présence à l'étranger en multipliant les sorties de quelques jours seulement, avec l'impact sur les coûts que cela suppose.

3.2 Exploration et développement de nouveaux marchés

Certains territoires sont naturellement fréquentés par les milieux artistiques québécois pour des raisons historiques et linguistiques. Mais de nouvelles zones d'influences et d'exploration exercent un nouveau pouvoir d'attraction sur nos créateurs comme la Chine, la Corée du Sud, l'Inde, le Brésil ou les États africains francophones.

3.3 Polarisation mondiale et effet sur la circulation des artistes et des écrivains

Un nouvel ordre mondial de plus en plus polarisé dont les contours se dessinent à l'échelle internationale a un impact sur la place de l'art comme agent de cohésion sociale, transmetteur de valeurs pacifiques et catalyseur de changement. Dans ce contexte, le concept de dialogue interculturel et les échanges artistiques internationaux redoublent d'importance.

3.4 De nouveaux joueurs

Les réseaux de diffusion sont de nature organique et connaissent une mouvance constante. Reposant sur les affinités entretenues entre créateurs et directions artistiques, les changements opérés dans les structures de diffusion étrangères affectent le développement des marchés et la présence des artistes et des écrivains québécois sur les scènes du monde.

Une jeune génération de diffuseurs prend son envol, à la recherche de signatures artistiques originales et signifiantes. Les nouvelles voix québécoises devront se faire connaître de ces directeurs artistiques qui pourront accompagner leur essor.

³ Ce constat est partagé par les organismes qui réalisent des tournées à l'étranger, par les attachés culturels œuvrant dans le réseau des représentations à l'étranger.

4 PRINCIPES DIRECTEURS DE L'ACTION INTERNATIONALE DU CALQ

4.1 Nouveaux principes

Ce cadre d'intervention est inspiré des mutations observées dans l'environnement international ainsi que par la réflexion menée, au cours des dernières années, de concert avec les milieux artistiques et littéraires. Quatre nouveaux principes directeurs en dictent les paramètres.

4.1.1 EXCELLENCE, DIVERSITÉ, ACCESSIBILITÉ ET ÉQUITÉ

L'excellence, la diversité, l'accessibilité et l'équité sont des valeurs cardinales qui guident l'action du Conseil dans l'exercice de son mandat. Elles sous-tendent de ce fait les principes directeurs de son Cadre d'intervention international.

4.1.2 ACCLAMER LES SUCCÈS DES CRÉATEURS QUÉBÉCOIS À L'ÉTRANGER

Les succès internationaux remportés par les créateurs québécois sont nombreux. Ils sont toutefois assez peu connus des Québécois. Le Conseil entend souligner ces succès, à la mesure des moyens dont il dispose, notamment à travers son programme de prix et reconnaissances publiques et en collaboration avec ses nombreux partenaires ici et à l'étranger.

4.1.3 RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL

Sur le plan artistique, le décloisonnement disciplinaire, l'impact du numérique dans les processus de création et la contribution grandissante des artistes issus de la diversité culturelle transforme le visage de l'offre culturelle québécoise. Parallèlement, les générations actuelles de créateurs ne voient plus dans la différence linguistique un obstacle à la diffusion et n'hésitent pas à présenter leurs productions traduites ou avec surtitres à travers le monde; investissant ainsi de nouveaux territoires inexplorés par leurs prédécesseurs.

4.1.4 DES DIFFUSEURS OUVERTS SUR LE MONDE

En 2014, le Conseil s'est vu confier la gestion des aides destinées aux quelque 100 diffuseurs pluridisciplinaires ainsi qu'aux cinq réseaux régionaux les regroupant. À l'aide des programmes d'accueil d'œuvres de l'extérieur, ces organismes pourront jouer, à court et moyen termes, un rôle-clé dans l'écosystème des échanges artistiques internationaux en permettant la circulation des artistes et des œuvres étrangères dans toutes les régions du Québec.

4.1.5 ACTEURS-CLÉS DANS LA RÉCIPROCITÉ DES ÉCHANGES

Les festivals et les événements artistiques et littéraires jouent un rôle considérable dans le rayonnement international de la culture québécoise. Présentant une programmation diversifiée, ils offrent au public des œuvres de très grande qualité, contribuant ainsi à attirer des professionnels du monde entier qui découvrent les créations québécoises et leur offrent de nouveaux lieux de diffusion.

4.2 Des alliés naturels : les partenaires de l'action internationale du Conseil

4.2.1 PARTENAIRES INTERNATIONAUX

Le Conseil compte un nombre important de partenaires internationaux, notamment à travers son programme de Studios et d'ateliers-résidences. Au cours des prochaines années, le Conseil s'emploiera à diversifier ses partenaires en tenant compte du rôle de plus en plus prépondérant que jouent les villes et les régions en matière de diffusion artistique. Une plus grande ouverture aux différentes disciplines artistiques (les arts de la scène, notamment) ainsi que de nouveaux modèles sont au menu. Parallèlement, le Conseil poursuivra ses efforts de développement de nouveaux lieux d'accueil d'artistes étrangers dans l'ensemble des régions du Québec.

Depuis sa création en 1994, le Conseil s'inscrit dans d'importants réseaux d'influence en participant activement aux travaux de certaines associations de gestionnaires culturels à l'échelle nationale et internationale. C'est ainsi qu'il a contribué à la fondation et au dynamisme du réseau des organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC), et qu'il est membre actif de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF) et de l'International Federation of Arts and Cultural Agencies (IFACCA). Au cours des dernières années, le Conseil a également participé aux activités de ResArtis, une organisation internationale qui regroupe différents gouvernements et organismes artistiques autour du thème des résidences d'artistes. Reconnu comme chef de file en la matière, le Conseil est par ailleurs le seul représentant d'un gouvernement non européen membre du conseil d'administration du réseau des Pépinières européennes pour jeunes artistes.

Afin d'étendre son influence et de développer de nouvelles alliances stratégiques, le Conseil entend participer plus activement à des forums internationaux et envisage d'autres affiliations.

4.2.2 PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Dans leurs déplacements à l'étranger, artistes, écrivains et organismes peuvent s'appuyer sur l'expertise et le professionnalisme des services culturels des Délégations du Québec à l'étranger. Leur connaissance des réseaux de diffusion et les efforts de développement qu'ils déploient sur leurs territoires sont notables et essentiels. Les conseillers et les attachés culturels sont des partenaires-clés du Conseil sur le terrain, notamment pour la mise en valeur des artistes séjournant dans le réseau de Studios et d'ateliers-résidences.

Le Conseil travaille ponctuellement en synergie avec différents partenaires gouvernementaux à la préparation, la réalisation et la promotion d'opérations de mise en valeur de la culture québécoise à l'étranger. Il dispense de plus ses avis aux autorités ministérielles sur différents programmes de coopération issus d'ententes bilatérales que signe le gouvernement du Québec avec des États et des gouvernements étrangers.

5 LES OBJECTIFS ET LES AXES D'INTERVENTION

Le défi majeur du rayonnement et de la diffusion internationale des arts et des lettres québécois repose sur le maintien de la position avantageuse qu'occupent actuellement les artistes, les écrivains et les organismes artistiques sur les marchés traditionnels tout en combinant le développement de nouveaux marchés structurants. Afin d'y parvenir, le Conseil entend poursuivre quatre objectifs qui se déclinent en quatre axes d'intervention.

5.1 Poursuivre et accroître la circulation hors Québec des artistes, des écrivains et des œuvres

Le succès que connaissent les œuvres des créateurs québécois dans les plus prestigieux lieux de diffusion de la planète n'est pas fortuit. Il est le résultat d'efforts déployés par les artistes, les écrivains et les organismes artistiques pour développer les marchés, les réseaux de diffusion, les contacts, et réaliser des tournées. Il est également le fruit de plusieurs décennies d'investissements publics en matière de mobilité internationale. Les nominations récentes de Dany Laferrière à l'Académie française, de Marie Chouinard à la direction de la danse de la Biennale de Venise et de Yannick Nézet-Séguin à la direction artistique du Metropolitan Opera de New York pavent la voie d'une autre génération de créateurs se hissant aux plus hauts sommets de leur discipline. Le programme d'aide à la mobilité internationale du Conseil répond à ces besoins. Le programme d'accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec dont usent les diffuseurs pour présenter des œuvres étrangères au public québécois, comme le font les festivals et événements au cœur de leur programmation, permet pour sa part d'établir une réciprocité et de garantir l'accueil d'œuvres québécoises sur les scènes étrangères.

5.2 Adapter le soutien accordé aux activités internationales des artistes, des écrivains et des organismes artistiques aux nouvelles réalités des arts et des lettres

L'importante place qu'occupent les organismes québécois en arts de la scène sur les marchés étrangers tout comme l'omniprésence des technologies numériques commandent la mise en place de mesures précises adaptées à ces nouvelles réalités. Il en va de même pour les initiatives ponctuelles de tournées des organismes de services ou des diffuseurs québécois avec des partenaires internationaux, du programme de soutien à la coproduction ou du programme de studios et ateliers-résidences qui doivent pouvoir évoluer constamment afin de s'adapter aux réalités des partenaires internationaux du Conseil qui partagent leur mise en œuvre.

5.3 Emprunter, en concertation avec les milieux, de nouvelles avenues de soutien et d'accompagnement propices au développement des marchés et des réseaux ainsi qu'au rayonnement de l'excellence artistique

Dans la foulée de la génération précédente, de nombreux artistes, écrivains et organismes québécois sont invités à se produire ou à présenter leur travail lors d'événements majeurs à Venise, New York, Paris ou Londres. Ces occasions sont un tremplin inestimable pour le créateur choisi. Mais elles peuvent également avoir des répercussions non négligeables sur l'ensemble

des artistes et écrivains québécois. Wajdi Mouawad a été artiste associé au Festival d'Avignon en 2009. Or cette expérience, en plus d'avoir un effet marquant sur sa carrière, a bénéficié par ricochet au metteur en scène Christian Lapointe et au chorégraphe Dave St-Pierre qui l'ont accompagné. Et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Certains diffuseurs québécois peuvent également contribuer au développement de carrière de créateurs québécois à l'étranger en mettant à profit leurs contacts à l'international. Le Conseil doit pouvoir reconnaître la valeur des occasions qui se présentent aux créateurs et leur donner le soutien nécessaire à leur développement.

5.4 Acclamer les succès : rayonnement au Québec de l'excellence québécoise à l'étranger

En collaboration avec le milieu artistique, ses partenaires du réseau des délégations du Québec à l'étranger et ses différents partenaires internationaux témoins des succès des créateurs québécois aux quatre coins de la planète, le Conseil en fera la promotion au Québec dans ses outils de communication et à la mesure de ses moyens. Le Conseil continuera d'attribuer des prix et des reconnaissances aux plus méritants d'entre eux afin de souligner leur contribution au rayonnement de la culture québécoise.

6 LES AXES D'INTERVENTION

Axe 1 : Soutenir la mobilité internationale des artistes et des écrivains

- ✓ Maintenir le programme de bourses de déplacement;
- ✓ Poursuivre et diversifier le développement du réseau de studios et d'ateliers-résidences :
 - Diversifier les disciplines pouvant y être accueillies;
 - Accroître l'offre sur le plan géographique;
 - Multiplier les types de résidences offertes.
- ✓ Adapter le soutien au développement international de carrières en fonction des besoins :
 - Encourager les activités de réseautage des artistes et des écrivains;
 - Favoriser la participation aux événements permettant un développement de carrière majeur.

Axe 2 : Accroître la circulation des œuvres et des organismes

- ✓ Maintenir le programme de diffusion des œuvres à l'extérieur du Québec;
- ✓ Soutenir les projets de prospection et de développement de marchés en tenant compte des nouveaux territoires de diffusion;
- ✓ Encourager de nouveaux types de partenariats artistiques;
- ✓ Favoriser les projets de mise en marché notamment par des plateformes numériques.

Axe 3 : Favoriser le développement par l'accueil

- ✓ Augmenter l'aide accordée pour l'accueil d'artistes et d'œuvres de l'extérieur du Québec;
- ✓ Accompagner les réseaux de diffusion pluridisciplinaires dans leur développement international;
- ✓ Soutenir les festivals et les événements artistiques internationaux au Québec;
- ✓ Faciliter les alliances entre les festivals, les événements internationaux et les réseaux de diffusion afin de permettre une meilleure circulation des œuvres étrangères sur l'ensemble du territoire québécois.

Axe 4 : Encourager les initiatives structurantes

- ✓ Consolider le budget consacré au soutien aux opérateurs, aux présences collectives et au rayonnement des œuvres dans l'espace numérique;
- ✓ Participer aux initiatives des partenaires gouvernementaux du Réseau Culture;
- ✓ Favoriser le positionnement international des festivals et événements artistiques internationaux québécois;
- ✓ Adapter son soutien aux nouveaux types de pratiques et aux projets d'accompagnement artistique au potentiel de diffusion confirmé.